

8 Société et Culture

En prélude à la célébration de la Journée nationale de la femme  
Les leaders d'associations se préparent



La ministre de la Famille et de la Décennie de la femme, Estelle Ondo, échangeant avec...



...les responsables d'associations et organisations non gouvernementales féminines.

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

DANS quelques jours, le Gabon rendra hommage à

la femme, socle de la famille et de la société. Pour donner un cachet particulier à cette journée nationale, prévue le 17 avril, la ministre de la Famille, de la Décennie de la femme

et de l'Égalité des chances, Estelle Ondo, a échangé mardi dernier avec les responsables d'associations et organisations non gouvernementales féminines. Objectif : faire le

point sur les préparatifs de l'événement. Dès le 16 avril, des conférences seront données sur le thème de ladite Journée : les violences faites aux femmes. À côté de ces

échanges, il est prévu l'organisation d'une foire d'exposition dédiée à l'autonomisation de la femme. Si le lieu prévu pour cette rencontre n'est pas encore défini, les responsables ont, par contre, été invitées à s'inscrire massivement, afin de prendre une part active à cette Journée qui se veut fructueuse. Le deuxième jour sera marqué par une marche des femmes aux côtés de la première dame, pour "dire non aux violences faites aux femmes, et un prix remis par la première dame", a indiqué le membre du gouvernement. Estelle Ondo a rappelé qu'« il est temps que les femmes se lèvent pour revendiquer ce qui est à elle, notamment la fin des violences que beaucoup subis-

sent.» Elle a, enfin, invité les responsables des plate-formes à être des véhicules de transmission de l'information pour que toutes les femmes soient informées de leurs droits afin qu'il n'y ait plus de violences quelconques contre elles. Les hôtes de Mme Ondo ont présenté les questions qui mériteraient d'être abordées au cours des différentes conférences-débats. L'autonomisation de la femme, l'accès aux financements, l'implication des jeunes femmes dans la vie associative, l'appropriation des droits et la spoliation des veuves, sont autant de points qui, selon les leaders, devraient retenir l'attention des panélistes.

Autonomisation de la femme

L'application des textes au profit de la gent féminine jugée insuffisante



Le bureau du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable.

R.H.A  
Libreville/Gabon

LE Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable a organisé, le week-end écoulé, une conférence sur "les facteurs qui limitent l'autonomisation de la femme gabonaise". En présence de la ministre chargée de la Famille et de la décennie de la femme, Estelle Ondo, et du coordonnateur-résident des Nations unies, Stephen Jackson, les panélistes ont passé en revue les maux qui constituent des obstacles dans cette démarche

visant à rendre la femme indépendante. D'après la vice-présidente de cette plate-forme, Désirée Singatady, il est « question pour les femmes de véritablement prendre conscience de l'importance de l'autonomisation. » Vantant les forces du plan décennal décrété par les plus hautes autorités, Estelle Ondo a indiqué: « ce plan évalué à 70 milliards de francs, devrait permettre de renforcer le cadre juridique en faveur des femmes, favoriser leur accès aux services judiciaires et à la protection juridique. Il est également censé favoriser l'accès des femmes aux facteurs de production pour leur assurer une autноми-

sation économique, promouvoir le développement humain égalitaire, développer les capacités d'organisation, de participation et d'influence des femmes dans les décisions politiques et administratives. » La question de l'autonomisation de la femme soulevée par le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable a été soutenue par Stephen Jackson, qui regrette que « quand les femmes deviennent autonomisées, la majeure partie est toujours dans des travaux précaires, qui n'offrent pas d'opportunités de carrière. » Une sorte de plafond de verre découlant d'un en-

semble de tares, notamment le nonaccès aux financements, les violences basées sur le genre dans tous les milieux, dont le milieu professionnel, la faiblesse des cadres légaux et l'absence d'une véritable réglementation capable d'accompagner les femmes victimes. Ignace Mesmin Ngoua Nguéma, sociologue et expert en analyse des politiques sociales, a, pour sa part, pointé un doigt accusateur sur l'insuffisance de l'application des textes au profit des femmes. Cette insuffisance est, selon lui, un des freins non négligeable à l'autonomisation de la femme.

